

Indice des prix à la consommation (base 100= 2015)

■ Champ

Le champ géographique est le territoire national de la France y compris les départements d'outre-mer (hors Mayotte). Le champ de l'indice des prix à la consommation (IPC) est celui des biens et services marchands consommés sur l'ensemble du territoire, par les ménages résidents et non-résidents (comme les touristes). Une faible part des biens et services marchands ne sont pas observés par l'indice : il s'agit principalement des services hospitaliers privés et de l'assurance vie. L'IPC couvre 97% de son champ en 2016.

■ Présentation générale de l'IPC

Objectifs

L'IPC est l'instrument de mesure de l'inflation. Il permet d'estimer, entre deux périodes données, la variation du niveau général des prix des biens et des services consommés par les ménages sur le territoire français. C'est une mesure synthétique des évolutions de prix à qualité constante.

L'IPC joue un triple rôle

1- **économique** : il permet de suivre, mois par mois, l'inflation. L'IPC est également utilisé comme déflateur de nombreux agrégats économiques (consommation, revenus, etc.) pour calculer des évolutions en volume, ou en termes réels (« en euros constants »).

2- **socio-économique** : l'IPC, publié au *Journal officiel* chaque mois, sert à indexer de nombreux contrats privés, des pensions alimentaires, des rentes viagères et aussi à indexer le Smic.

3- **monétaire et financier** : à des fins de comparaison internationale, les indices de prix ont fait l'objet d'un travail d'harmonisation entre les services statistiques nationaux sous la coordination d'Eurostat. Les indices de prix à la consommation harmonisés (IPCH) ainsi obtenus ne se substituent pas aux IPC nationaux. Dans le cadre de l'objectif de stabilité des prix de la Banque centrale européenne, l'IPCH est l'indicateur majeur pour la conduite de la politique monétaire dans la zone euro. Dans le cas de la France, l'IPC et l'IPCH ont des évolutions assez proches, reflet de leur proximité méthodologique. En outre, depuis septembre 1998, des obligations indexées sur l'inflation (l'IPC national dans ce cas), sont émises par le Trésor français.

Production et publication

La nomenclature utilisée est la nomenclature internationale COICOP pour ses quatre premiers niveaux auxquels s'ajoute un cinquième niveau spécifique à l'IPC. Elle comprend 12 fonctions de consommation, 117 regroupements, 303 groupes et quelques regroupements particuliers conjoncturels.

Depuis janvier 2016, l'Insee publie un indice provisoire à la fin de chaque mois. Cet indice, indicateur avancé de l'inflation, est avant tout destiné aux économistes. Il ne doit pas être utilisé pour des revalorisations contractuelles.

L'IPC définitif est publié mensuellement autour du 13 du mois suivant sous forme d'une *Informations Rapides* conjoncturelle.

Par ailleurs, environ 80 prix moyens de produits et services sont également publiés mensuellement.

Chaque année, à la mi-janvier, est publiée une *Informations Rapides* qui regroupe l'ensemble des moyennes annuelles des indices de prix classés par fonction et sous-fonction, groupe et poste. Ce sont des moyennes simples des indices mensuels.

Méthodologie de collecte

Bref historique

La première génération d'indices date de 1914. Au cours du temps, la couverture de l'IPC s'est élargie tant au plan géographique qu'en termes de population représentée ou de consommation couverte.

L'IPC base 2015 constitue la 8^e génération d'indice.

Unité statistique enquêtée

Les prix sont relevés auprès de deux sortes d'unités statistiques :

- point de vente, y compris internet, pour les biens et services relevant de la distribution traditionnelle ;
- organisme producteur national ou régional pour les données tarifaires (électricité, télécommunications, transport ferroviaire ou aérien, etc.).

Périodicité et mode de collecte

La collecte est mensuelle et effectuée tout au long du mois.

Les modes de collecte sont variés :

- par les enquêteurs de l'Insee dans les points de vente physique
- sur Internet soit manuellement par des agents de l'Insee, soit assisté par robot (webscraping)
- par transmission des données de caisses pour les supermarchés et hypermarchés ; cette source de données exhaustives transmise par les enseignes de la grande distribution (supermarchés, hypermarchés, multi-commerces) est utilisée sur le champ des produits alimentaires (hors produits frais), d'entretien, d'hygiène et de beauté depuis janvier 2020. Certains prix sont également collectés à partir de bases de données administratives (par exemple , données de l'assurance maladie, déclaration administrative du prix des carburants...).

Plan de sondage et nombre d'unités enquêtées

Concernant les relevés de prix effectués par les enquêteurs, le plan de sondage est stratifié selon trois critères :

- **critère géographique** : environ 160 000 relevés sont effectués chaque mois dans 99 agglomérations de plus de 2 000 habitants en France métropolitaine et dans 4 départements d'outre-mer ;
- **type de produit** : un échantillon d'un peu plus de 1 100 familles de produits et de services, appelées « variétés », est défini pour tenir compte de l'hétérogénéité des produits au sein des 303 groupes de produits. La variété est le niveau de base élémentaire pour le suivi des biens et des services et pour le calcul de l'indice. La liste des variétés reste confidentielle et seuls quelques prix moyens d'un échantillon de produits et de services sont publiés à ce niveau.

- **type de point de vente** : un échantillon d'environ 30 000 points de vente, stratifié par forme de vente, a été constitué pour représenter la diversité des biens et services par marque, enseigne et mode d'achat des consommateurs et pour prendre en compte des variations de prix différenciées selon les formes de vente (y compris internet).

En outre, près de 600 variétés issues des données de caisses s'ajoutent à ce décompte. Elles permettent de suivre un panier de près de 80 millions de produits (un article donné dans un point de vente) dont les prix sont suivis tout au long du mois.

Plus de 500 000 prix, collectés sur internet, complètent cet échantillon de produits.

L'échantillon est mis à jour annuellement pour tenir compte de l'évolution des comportements de consommation et, notamment, introduire des biens ou services nouveaux. Les révisions portent sur la liste et le contenu des variétés ainsi que sur la répartition par forme de vente et par agglomération.

Méthode de calcul

L'IPC est un indice de Laspeyres chaîné annuellement.

Il synthétise les indices élémentaires pour chaque variété de produits. Outre la composition de l'échantillon, les pondérations utilisées pour agréger les indices élémentaires sont également mises à jour chaque année. Ces pondérations représentent la part des dépenses associées au poste concerné au sein de l'ensemble des dépenses de consommation des ménages couvertes par l'IPC.

Elles sont obtenues, notamment, à partir des évaluations annuelles des dépenses de consommation des ménages mesurées par la Comptabilité Nationale.

Des traitements spécifiques sont effectués pour les variétés saisonnières et pour déterminer des évolutions de prix, à qualité constante, lorsqu'un produit disparu est remplacé en cours d'année par un autre.

Service producteur et service diffuseur

Service(s) producteur(s) : Insee, Direction Générale, direction des Statistiques démographiques et sociales (DSDS), division des Prix à la consommation.

Calendrier

L'indice provisoire d'un mois donné est publié à la fin de ce mois.

L'indice définitif est publié vers le 13 du mois suivant. Il est accompagné des résultats détaillés.

L'Insee publie, en même temps, l'évolution mensuelle corrigée des variations saisonnières de l'indice d'ensemble, de l'indice hors tarifs publics et produits à prix volatils corrigé des mesures fiscales (inflation sous-jacente) et de l'indice harmonisé (IPCH). Ces indices sont révisés annuellement.

Les publications

- *Informations Rapides*, série Prix à la consommation - Estimation provisoire ;
- *Informations Rapides*, série Prix à la consommation - Résultats définitifs : elles donnent les principaux résultats détaillés par secteur avec un commentaire.

- *Informations Rapides*, série Prix à la consommation - Moyennes annuelles : fin janvier de chaque année, la publication regroupe les moyennes annuelles des indices de prix.

Serveur vocal : pour obtenir les valeurs des derniers indices de prix,

N° d'appel : 09 72 72 20 00 (tarification « appel local »).

Pour connaître tous les résultats et les produits portant sur l'indice des prix et le pouvoir d'achat, rendez-vous sur le site internet de l'Insee : www.insee.fr